

# Championnat Départemental

## FSGT 93

De

## Cross-Country



**Dimanche 4 Décembre 2016**

**Parc départemental Georges VALBON**

**Entrée Parc de l'aire des vents**

**5 Av. du Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 93440 Dugny**



**Renseignements :**



Athlé Le Bourget Dugny Drancy Olympique

9 rue Roger Salengro - 93350 LE BOURGET  
contact@abdoathle.fr  
www.abdoathle.fr



ABDO Athlétisme

FSGT 93

16 Avenue Paul Eluard - 93000 Bobigny  
01 48 31 12 59 - accueil@fsgt93.fr  
www.fsgt93.fr



FSGT93

seine saint denis  
LE DÉPARTEMENT



Cher-e-s ami-e-s,

Nous voici engagés dans la saison de Cross-Country, pour les participants de tous âges.

Cette saison, c'est le club intercommunal d'ABDO (Athlé le Bourget Drancy Dugny Olympique) qui accueille le championnat départemental de cross et qui aura lieu

**Dimanche 4 décembre 2016**

*Au parc départemental Georges Valbon*

Nous remercions le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et particulièrement la Direction de la Nature, des Parcs et de la Biodiversité ainsi que la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, qui nous accueille dans le très beau cadre du parc départemental Georges Valbon, permettant la tenue de cette compétition départementale de cross de haut niveau, aux parcours relevés.

Nul doute que cette initiative, qui regroupe près de 800 athlètes, connaîtra un grand succès au regard de l'implication du club ABDO, de la commission départementale d'athlétisme FSGT et du comité FSGT 93.

Aussi, nous invitons tous les clubs de la Seine Saint-Denis à faire un effort particulier d'engagement et de participation, en remerciement du dévouement des bénévoles de la commission départementale d'athlétisme et du club d'ABDO, qui s'est porté volontaire pour accueillir cette compétition départementale d'athlétisme FSGT.

Qu'ils soient d'ores et déjà tous remerciés.

La tenue de ce cross départemental 2016 dans ce parc qui porte depuis 2010 le nom de Georges Valbon, ancien président du Conseil général de Seine-Saint-Denis qui a milité pour la création de parcs départementaux en Seine-Saint-Denis dans une logique de service public et d'accès à la population des milieux populaires et très urbanisés à des espaces verts de qualité, est très significative à l'heure où l'avenir de ce parc est encore incertain. La FSGT 93 est mobilisée pour préserver ce lieu de vie, de sport et de bien être à disposition du plus grand nombre qu'est le parc départemental Georges Valbon. Qui plus est à l'heure de l'accord de Paris sur le climat et de la candidature aux JOP 2024.

Dans l'attente de vivre avec vous cette belle et grande journée de cross, le comité FSGT de Seine-Saint-Denis souhaite à toutes et à tous les meilleures performances sportives et d'excellents résultats.

Clément Rémond  
Coprésident du Comité FSGT 93



**ABDO**

**Jacques GILLOT**

**Président de l'Athlé le Bourget – Drancy – Dugny Olympique**

C'est avec un grand plaisir qu'au nom de l'ABDO, je vous souhaite la bienvenue à DUGNY, sur l'Aire des Vents.

La saison dernière, la FSGT a innové en invitant les amateurs de cross sur de nouveaux sites : Bagnolet puis Jablines.

Nous espérons, grâce à ce parcours inédit et aux efforts de nos bénévoles, vous offrir une belle journée de convivialité sportive.

L'évènement est une première pour notre association ; je remercie donc chaleureusement tous ceux, qui par leur aide précieuse, ont contribué à sa réalisation.

Nous vous attendons nombreux !

Jacques Gillot  
Président d'ABDO



**Stéphane TROUSSEL**

**Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**

La FSGT, ses bénévoles et ses clubs affiliés portent une très grande ambition pour le développement de toutes les pratiques sportives en Seine-Saint-Denis.

Sa conception d'un sport inclusif, porteurs de valeurs de solidarités et de partage est un très bel atout pour notre département.

Ses nombreux projets sont autant de contributions utiles à la construction de la candidature de Paris 2024 que nous voulons : celle qui laissera un héritage le plus riche possible à la Seine-Saint-Denis et à ses habitants.

C'est pourquoi le Département est heureux d'accueillir dans le parc Georges Valbon cette très belle course pour tous.

Un très bon cross à tous !

Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



SITE HÔTE



**Quentin GESELL**

**Adjoint au Maire de Dugny délégué aux Sports**

C'est un honneur pour notre ville d'accueillir sur son territoire le cross départemental d'athlétisme FSGT.

L'organisation de tels évènements sportifs contribuent grandement à la vie de Dugny, ainsi qu'à la promotion du sport pour tous. C'est tout naturellement que Dugny soutient l'organisation de cette manifestation.

Je tiens aussi à saluer le travail des bénévoles et des organisateurs qui, par leur expérience et leur expertise, feront de cette journée une réussite !

Enfin, je tiens à vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne préparation et une bonne compétition.

Nous vous y attendons très nombreux, rendez-vous le 4 décembre !

Quentin Gesell

Adjoint au Maire de Dugny délégué aux sports

# ORGANISATION

## *Jurys et officiels*

Des clubs et des officiels sont déjà impliqués dans l'organisation.

**Il conviendra toutefois que chaque club participant fournisse au minimum 2 personnes pour contribuer à l'organisation générale de la compétition (notamment les juges à l'arrivée et des commissaires de parcours) comme cela est la tradition dans le cadre d'organisations départementales solidaires.**

- Directeur de réunion ---> Jacques GILLOT (ABDO)
  
- Secrétariat/Informatique ---> Antoine PALAGONIA (NLSA)  
Hervé Manuel (USMA)
  
- Liaison ---> Philippe RENAUDIN (ASGB)
  
- Arrivée ---> Michel COLOMOBO (CAR)  
Luc BLANCHARD (SDUS)  
Chantal PALAGONIA (NLSA)  
Nourredine TAHRAOUI (ASCAC)
  
- Juge arbitre ---> Hervé CADERON (ESS)
  
- Chronométrateur ---> Jean-Yves QUEMENER (TAC)  
+ 1 personne TAC
  
- Starter ---> Michel SOYARD (USMA)
  
- Animation podium/protocole ---> Malik RACHIDI (USMA)

## RECOMPENSES

- **Dans chaque catégorie sont décernées :**

- 1 médaille aux 3 premiers (sauf cross court)
- 1 coupe par équipe
- 1 médaille à tous les moustiques filles et garçons

- **Classements par équipe :**

- *Pour toutes les catégories de jeunes garçons et filles (Poussins, Benjamins et Minimes)*  
Les 3 premiers
- *Pour les catégories cadets, cadettes, juniors garçons et filles*  
Les 3 premiers
- *Pour les catégories séniors masculins 1 et 2 confondus*  
Les 4 premiers
- *Pour la catégorie séniors filles 1 et 2 confondues*  
Les 3 premières
- *Pour la catégorie vétéran 1*  
Les 4 premiers
- *Pour la catégorie vétéranes 1*  
Les 3 premières
- *Pour les catégories vétérans et vétéranes 2*  
Les 3 premiers
- *Pour les catégories vétérans et vétéranes 3 et 4 confondues*  
Les 3 premiers

*Pour les clubs présentant deux équipes dans une même catégorie, il conviendra donc de prendre en compte le fait que les classements s'établissent sur 3 ou 5 coureurs.*

## ATTENTION

*Tous les participants sont qualifiés automatiquement aux Championnats Régionaux FSGT de Cross-Country qui se dérouleront le 29 janvier 2017 à Vigneux.*

*Les athlètes du club organisateur impliqués dans l'organisation du cross et ne pouvant pas aux épreuves du championnat départemental auront la possibilité d'être qualifiés aux régionaux sur leur propre demande.*

# ENGAGEMENT ET REGLEMENTATION

## CROSS DEPARTEMENTAL

1. La participation aux championnats départementaux de cross est obligatoire pour pouvoir participer aux championnats régionaux et aux championnats fédéraux.

2. Tous les licenciés des clubs FSGT seront automatiquement engagés pour cette compétition.

Les clubs ont jusqu'au **30 novembre à midi** pour faire les licences de leurs athlètes et payer leur redevance. Le Comité se charge d'intégrer les licences validées en informatique jusqu'au 30 novembre 2016 à midi.

**Les athlètes non licenciés au 30 novembre ne seront pas acceptés (aucune dérogation possible).**

3. Tous les participants au cross doivent être licenciés à la FSGT et leur **licence 2016-2017 validée**.

**Aucune dérogation ne sera accordée sur place.**

## IMPORTANT

4. Compte tenu du différentiel entre les licenciés et les athlètes participant au championnat, les étiquettes avec le nom, prénom, sexe, catégorie, club des participants seront à coller sur les dossards. Ces éléments seront fournis par l'organisation lors du retrait des dossards. Il faut donc que vous prévoyez un temps pour cela avant le début de la compétition.

5. Suite à la réglementation fédérale, les athlètes seniors et vétérans courent dans leur catégorie initiale.

6. Les athlètes qui ne pourraient participer aux championnats départementaux peuvent éventuellement être repêchés pour le championnat régional avec justificatif à fournir avant le 9 janvier 2017 et la réunion de la commission départementale athlétisme.

Les athlètes ayant participé à une autre compétition le jour des championnats départementaux de cross ne pourront être repêchés.



# REGLEMENTATION CROSS

## **1. DEPARTEMENTAUX**

Ils doivent être organisés dans chaque département où existe au moins un club affilié à la F.S.G.T. Il s'agit d'une épreuve à titre individuel et par équipe, qualificative aux Championnats Régionaux ou Fédéraux selon les règles définies par chaque commission départementale ou régionale.

## **2. REGIONAUX**

Ils sont directement qualificatifs pour les Championnats de France FSGT. Les responsables régionaux feront parvenir à la C.F.A. le lieu d'implantation du championnat afin d'en faire le communiqué à tous les clubs par l'intermédiaire du bulletin d'athlétisme de la commission. Les comités régionaux peuvent faire participer le maximum de concurrents tant que cela ne perturbe pas l'organisation de ces championnats.

## **3. CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT**

Tout athlète classé lors des championnats régionaux pourra être qualifié aux championnats de France FSGT par la commission régionale si ce dernier remplit toutes les conditions (sous réserve de modifications apportées par la FSGT) :

### **A) Catégories participantes aux Championnats de France FSGT :**

Minimes	Femmes et Hommes
Cadettes et Cadets	Femmes et Hommes
Juniors	Femmes et Hommes
Seniors 1 & 2	Femmes et Hommes
Vétérans 1, 2, 3, 4 & 5	Femmes et Hommes

### **B) Catégories :**

Tous les athlètes classés lors des championnats régionaux pourront être qualifiés aux championnats de France FSGT par leur commission régionale pour les catégories suivantes :

Cadettes et Cadets	
Juniors	Femmes et Hommes
Seniors 1 & 2	Femmes et Hommes
Vétérans 1	Femmes et Hommes
Vétérans 2, 3, 4 & 5	Femmes et Hommes

**FSGT DE CROSS - COUNTRY**  
**DIMANCHE 4 DECEMBRE 2016**  
**PARC GEORGES VALBON**

**CATEGORIES**  
**SAISON 2016/2017**

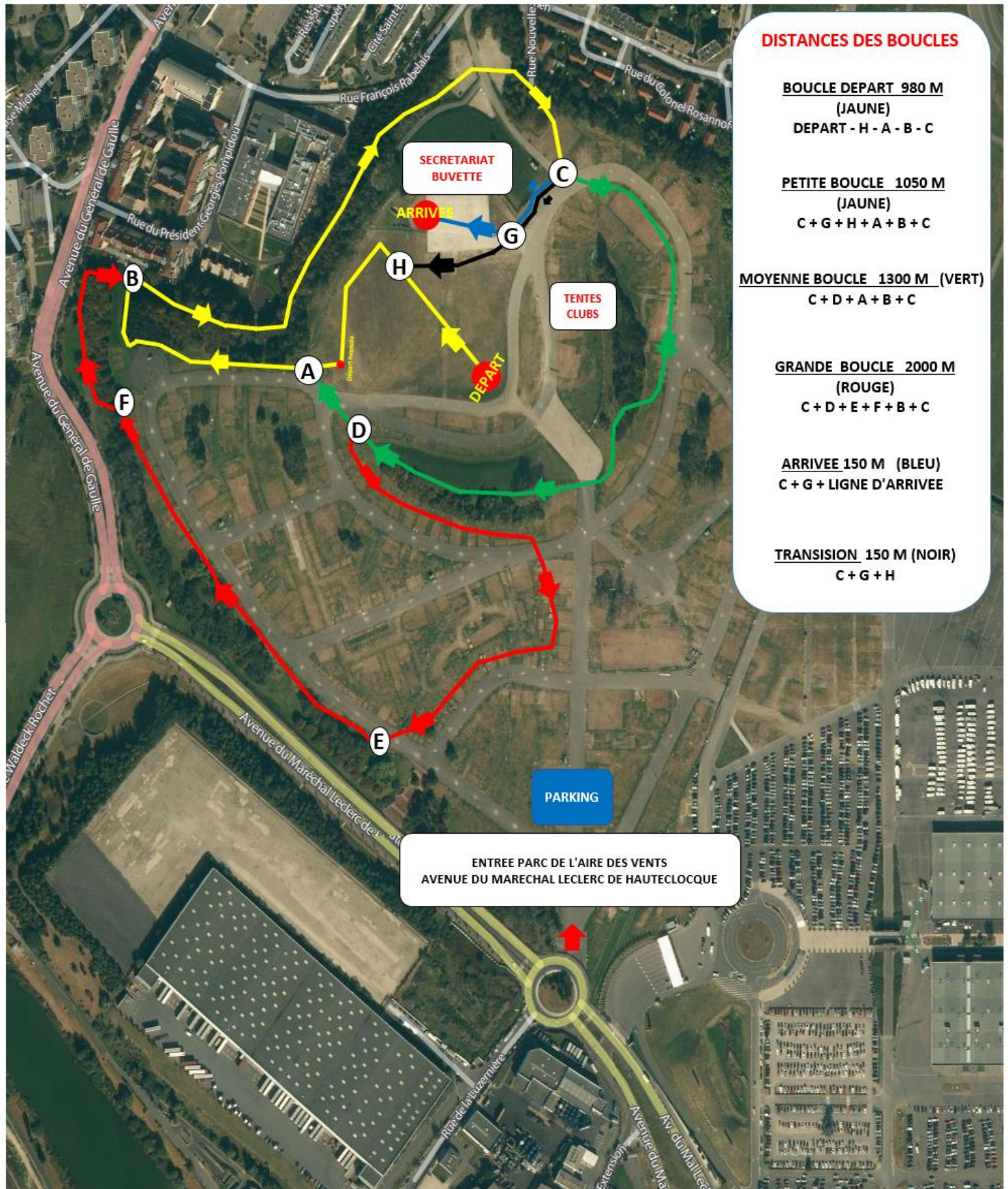
<b>MOUSTIQUES</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2008 à 2010</b>
<b>POUSSINS</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2006 et 2007</b>
<b>BENJAMINS</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2004 et 2005</b>
<b>MINIMES</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2002 et 2003</b>
<b>CADETS</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2000 et 2001</b>
<b>JUNIORS</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>1998 et 1999</b>
<b>SENIORS 1</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1988 et 1997</b>
<b>SENIORS 2</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1978 et 1987</b>
<b>VETERANS 1</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1968 et 1977</b>
<b>VETERANS 2</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1958 et 1967</b>
<b>VETERANS 3</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1948 et 1957</b>
<b>VETERANS 4</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1943 et 1947</b>
<b>VETERANS 5</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1942 et avant</b>

**HORAIRES DES CHAMPIONNATS  
DEPARTEMENTAUX F.S.G.T  
DE CROSS - COUNTRY  
DIMANCHE 04 DECEMBRE 2016  
ABDO - Parc départemental de La Courneuve- Aire des vents**

<b>10 h 30</b>		<b>Mise en place du jury</b>		
<b>1</b>	<b>11 h 00</b>	Vétérans Hommes 2 / 3 / 4 / 5 + JH	Boucle départ + 2 grandes + Arrivée	5 130 m
<b>2</b>	<b>11 h 40</b>	Moustiques Filles	Boucle départ avancée + Arrivée	870 m
<b>3</b>	<b>11 h 50</b>	Moustiques Garçons	Boucle départ avancée + Arrivée	870 m
<b>4</b>	<b>12 h 00</b>	Poussines Filles	Boucle départ + Arrivée	1 130 m
<b>5</b>	<b>12 h 10</b>	Poussins Garçons	Boucle départ + Arrivée	1 130 m
<b>6</b>	<b>12 h 20</b>	Benjamines Filles	Boucle départ + 1 petite boucle + Arrivée	2 180 m
<b>7</b>	<b>12 h 40</b>	Benjamins Garçons + Minimes Filles+ Cross court	Boucle départ + 1 moyenne boucle + Arrivée	2 430 m
<b>8</b>	<b>13 h 00</b>	Cadettes / Minimes Garçons	Boucle départ + 1 grande boucle + Arrivée	3 130 m
<b>9</b>	<b>13 h 20</b>	Cadets / Juniores féminines / Vétéranes Femmes 2/3/4/5	Boucle départ + 1 petite boucle + 1 moyenne boucle + Arrivée	3 480 m
<b>10</b>	<b>13 h 45</b>	Seniors / Vétérans femmes 1	Boucle départ + 1 petite boucle + 1 grande boucle + Arrivée	4 180 m
<b>11</b>	<b>14 h 20</b>	Seniors / Vétérans hommes	Boucle départ + 1 moyenne boucle + 2 grandes boucles + Arrivée	6 430 m
<b>15 h 00</b>		<b>Fin de la compétition</b>		

# PARCOURS

## PARCOURS ET DISTANCES



# INFORMATIONS AUX CLUBS PARTICIPANTS

## PRESENTATION

Le comité départemental FSGT de Seine-Saint-Denis et le club ABDO ont le plaisir de vous inviter au championnat départemental de cross 2016.

Cette manifestation se déroulera dans le Parc départemental Georges Valbon.

### LE COMITE FSGT DE SEINE-SAINT-DENIS

[www.fsgt93.fr](http://www.fsgt93.fr)



Le comité FSGT 93 regroupe, développe et fédère les associations affiliées en Seine-Saint-Denis : 200 associations sportives et 15000 adhérents dans plus de 50 disciplines sportives pour tous les publics (de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, en passant par les personnes en situation de handicap, les adultes, les séniors), de la pratique loisir à l'activité de compétition (15 activités de compétitions regroupées en commissions départementales).

La FSGT 93 se veut être un outil départemental au service du développement des activités physiques et sportives des associations sportives locales affiliées. C'est en ce sens que le comité apporte un soutien sans relâche à l'activité des clubs, des commissions, des bénévoles... et joue aussi une mission d'intérêt général pour toute la population de Seine-Saint-Denis dans le développement d'une politique sportive départementale d'accès aux activités physiques, sportives et artistiques aux publics qui en sont les plus éloignés et les plus isolés.

### ABDO (Athlé le Bourget Drancy Dugny Olympique)

<http://abdoathle.fr>



L'Athlé le Bourget Drancy Dugny Olympique existe depuis 2005.

Il est le successeur direct de la section athlétisme de l'ASD (Arts et Sports de DRANCY).

Contraint de quitter DRANCY faute de piste praticable, le club s'est alors fixé avec bonheur au BOURGET.

Il peut depuis 2016, compter sur une nouvelle piste en synthétique sur DUGNY ; une infrastructure de qualité qui devrait permettre d'accueillir à nouveau dans un proche avenir, des compétitions officielles sur piste.

Historiquement FSGT, le club est également ouvert à la FFA pour la recherche de performance.

Il développe également une action Handisport avec l'accueil de plusieurs athlètes dont l'international Jean-Baptiste ALAIZE.

Entre 2012 et 2014, il a organisé le meeting international d'athlétisme paralympique de PARIS-ILE DE FRANCE.

<http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/-Parc-Georges-Valbon-.html>

Le parc départemental Georges Valbon reçoit près de 2 millions de personnes par an.

Il abrite un centre équestre, qui accueille en mai le jumping international de la Seine-Saint-Denis.

Le parc compte de grands espaces verts, sauvages ou aménagés dont sept plans d'eau naturels (l'étang des Brouillards) ou artificiels (le Grand lac de 12 hectares, le Vallon...) et même des cascades de 12 mètres de haut.

La roseraie comprend 45 000 roses de 120 variétés ; on y plante chaque année 90 000 bulbes ; la vallée des fleurs (composée de plantes vivaces) s'étend sur 1,6 hectare.

Géré par le conseil général, le parc propose toute l'année des ateliers, des animations, des sorties « nature », des expositions, des animations et des compétitions sportives. Des milliers d'utilisateurs y pratiquent également leur activité sportive favorite.

On compte aussi 8 chemins de randonnée, des aires de jeux, des espaces réservés aux chiens, des locations de vélos, rosalies (voitures à pédales), calèche, barques et pédalos. 25 gardiens à cheval ou à VTT assurent l'accueil et l'orientation des visiteurs du parc. La Maison du parc accueille les visiteurs et organise de nombreuses manifestations et visites thématiques.

L'Aire des vents, jouxtant le parc, accueille maintenant la Fête de l'Humanité.

La totalité du parc est classée zone NATURA 2000 et une flore et une faune nombreuses (dont des espèces rares).

**Nous invitons chacun à faire preuve  
du plus grand respect de ce site**





## INFORMATIONS PRATIQUES

L'entrée la plus proche de l'accueil à la compétition est l'entrée du **parc de l'aire des vents, Avenue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 93440 Dugny.**

**Bus** : Ligne 133 : Bois d'Ecouen / Le Bourget RER // Arrêt **La Comète**.

**Metro/RER** : RER B Le Bourget puis bus 133

*Parking : possibilité de stationnement (voitures et cars) dans l'enceinte.*

**ATTENTION : stationnement interdit sur les pelouses.**

→ Privilégier les transports en commun

### **Buvette**

Une buvette sera à votre disposition sur place (boissons et sandwiches).

### **Village tentes**

Un endroit réservé pour les tentes se trouvera à proximité de l'arrivée.

## **Consignes générales :**

**Merci à chaque club de prévoir sa trousse de secours.**

**En accord avec le Conseil départemental qui nous autorise à faire ce cross, nous demandons aux athlètes et aux accompagnateurs :**

- **De respecter le lieu (parc classé Natura 2000)**
- **De ramasser toutes les ordures**
- **L'utilisation des pointes est autorisée. Chaussures de trail conseillées (sol varié : pelouse, stabilisé, béton)**

### **Communication**

Le classement sera en ligne la semaine qui suit la compétition, sur le site internet [www.fsgt93.fr](http://www.fsgt93.fr) et diffusé à tous les clubs.

Des photos de la compétition seront à retrouver sur la page facebook de la FSGT 93 que nous vous invitons à rejoindre. N'hésitez pas à prendre vos propres photos et à les partager en identifiant la FSGT 93 et ABDO.

